



# L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

## Sécuriser l'instruction des demandes de logement social

Les nombreuses évolutions législatives réglementaires et jurisprudentielles ont modifié en profondeur le processus d'attribution au sein des organismes. Le bailleur reste responsable des attributions et fait l'objet de contrôles. Cette formation permet de confirmer et de repreciser les conditions d'attribution (plafonds de ressources et régularité de séjour) de manière opérationnelle avec l'analyse des cas complexes rencontrés au quotidien afin d'avoir des réponses sécurisées et crédibles.

### PUBLIC

Cadre et employé chargés de l'instruction des demandes de logement et/ou de la préparation de la commission d'attribution logement et de l'examen de l'occupation des logements.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### OBJECTIFS

- › définir le cadre législatif et réglementaire lié à l'attribution
- › recenser les points de contrôle obligatoires
- › évaluer les situations complexes dans les attributions
- › identifier les engagements législatifs ou contractuels

### PÉDAGOGIE

Apports juridiques et applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Atelier sur les pièces justificatives : étude d'avis d'imposition, pièces d'identité, titres de séjour...

### ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

### ANIMATION

Amélie DUBOIS ou Nicolas DELEPINE, Formateurs spécialisés en gestion locative

### DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 avril 2026 - Distanciel

les 24 et 25 juin 2026 - Distanciel

les 1er et 2 octobre 2026 - Distanciel

les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

**PRIX NET : 1 610 EUROS**

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

### EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

**DEMANDE DE DEVIS :** [intra@afpols.fr](mailto:intra@afpols.fr)

## DÉROULÉ & CONTENU

### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

### 2 PENDANT - EN GROUPE

#### I. DÉSIGNATION DES CANDIDATS

##### Réservataires

- gestion en flux ou en stock

##### Priorités d'attribution

- droit au logement opposable, publics prioritaires

##### Critères liés aux objectifs et engagements d'attribution

- objectifs d'attribution : DALO et publics prioritaires, équilibre territorial et professions essentielles

##### Critères liés au logement

- typologie

##### Critères liés à la personne

- cotation de la demande

#### II. CONSTITUTION DU DOSSIER POUR L'INSTRUCTION

- liste limitative des pièces justificatives
- protection des données personnelles (CNIL/RGPD)

#### III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

##### Régularité de séjour

- titres de séjour et droit de séjour des Européens

##### Plafonds de ressources applicables

- financements du logement conventionné proposé : PLAI, PLUS et PLS (en métropole) et LLTS et LLS et PLS (en outre-mer)
- notion de personnes vivant au foyer
- catégories de ménage
- dérogations de plafonds de ressources

##### Situations complexes

- couples mariés, séparations, demandeur propriétaire, demandeur mineur, mutation professionnelle

##### Solvabilité

- taux d'effort, reste pour vivre.

### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.